



FONDS MUNICIPAL
D'ART CONTEMPORAIN
ROUYN-NORANDA

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ENCORE QUELQUES JOURS POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER AU FONDS MUNICIPAL D'ART CONTEMPORAIN

Rouyn-Noranda, le 28 février 2014 – La Ville de Rouyn-Noranda souhaite enrichir sa collection permanente du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), mis sur pied en 2003 pour soutenir la reconnaissance des talents locaux, par le biais de nouvelles acquisitions. Il reste peu de temps pour les artistes ou propriétaires d'œuvres intéressés à déposer leur dossier puisque la date limite est le **7 mars 2014**.

Le FMAC, en collaboration avec le Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, présentera au public une exposition des œuvres soumises pour acquisition. Cette exposition se tiendra du 18 avril au 11 mai 2014.

Tous les artistes nés à Rouyn-Noranda, vivant ou ayant vécu sur le territoire de la nouvelle ville, sont admissibles à cette collection municipale d'art contemporain. Les œuvres soumises peuvent prendre toutes les formes d'expressions plastiques de l'art contemporain dont celles de la peinture, la sculpture, la gravure, les œuvres sur papier, la photographie et les techniques mixtes.

Les œuvres acquises permettront d'enrichir cette collection de prêt d'œuvres, de sorte que celles-ci seront prêtées et exposées dans divers bâtiments municipaux ou publics pour assurer une large diffusion auprès de la population, conformément à la Politique culturelle de la Ville de Rouyn-Noranda.

Le formulaire de présentation des dossiers d'œuvres soumis pour acquisition est disponible aux endroits suivants :

- Centre d'exposition de Rouyn-Noranda
- L'Écart. .. lieu d'art actuel
- Hôtel de ville de Rouyn-Noranda
- Site web de la Ville www.rouyn-noranda.ca

- 30 -

Source :
Bureau du maire
819 797-7111



Source :
Centre d'exposition de Rouyn-Noranda
819 762-6600



*Le Fonds municipal d'art contemporain est soutenu
par le ministère de la Culture et des Communications*

Culture
et Communications
Québec